

● CSE plus de 50 salariés – Missions économiques : comprendre les documents financiers de l'entreprise

Approfondir ses compétences en matière économique

Code
510059

Durée
3 jours / 21 heures

Tarif Inter*
1050 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Membres du comité social et économique – Membres du comité d'établissement – Membres de la commission économique – Représentants du personnel travaillant sur les données économiques et financières de l'entreprise

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation :

🔗 [CSE plus de 50 salariés - L'essentiel du mandat \(2 jours\) \(600302\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Méthode pour la lecture et l'analyse des comptes d'une entreprise

Nombreux cas pratiques et exemples concrets

Conseils personnalisés d'un expert-comptable spécialiste des CSE

Lefebvre Dalloz compétences est un organisme agréé par le ministère du Travail pour dispenser cette formation à destination des membres du CSE (article L. 2315-17 du Code du travail)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les attributions économiques du CSE afin de se positionner en interlocuteur auprès de la direction et des salariés
- Lire les comptes d'une entreprise
- Interpréter les comptes d'une entreprise

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Expliquer les attributions économiques du CSE afin de se positionner en interlocuteur auprès de la direction et des salariés

Identifier les temps de consultation obligatoires

- Situation économique et financière, politique sociale, orientations stratégiques
- Les points clés dans l'expression des avis
- La BDESE, lire et déchiffrer son contenu, sa place dans les prérogatives du CSE
- L'environnement, un nouveau champ d'intervention du CSE
- Les apports de la directive CSRD
- Quiz interactif : les nouvelles attributions environnementales du CSE

Déclencher son droit d'alerte économique

- Les faits de nature préoccupante
- Le processus à suivre
- Le rôle de l'expert
- Quiz interactif : les attributions économiques

Lire les comptes d'une entreprise

L'évaluation des compétences

- sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Indiquer la logique du compte de résultats

- La construction du résultat net : exploitation, financier, exceptionnel
- Les outils d'épargne salariale : intéressement, participation ...
- La logique du bilan
- Les ressources à disposition de l'entreprise, capitaux propres, dettes financières, dettes courantes
- Les utilisations : immobilisations, stocks, créances et disponibilités
- Atelier fil rouge : mettre en relation le compte de résultat et le bilan. Identifier la différence entre le bénéfice et la trésorerie.

Utiliser l'annexe aux comptes

- Une source d'informations obligatoire
- Une source d'informations nécessaire dans la lecture et la compréhension du bilan et du compte de résultat
- Atelier fil rouge : distinguer les sources d'informations

Se repérer dans les comptes consolidés

- Cas des entreprises appartenant à un groupe de sociétés
- Signification économique et financière de la consolidation
- Méthodes de consolidation et leur impact sur les comptes
- Les concepts d'investissements atypiques (MBO, LBO...)
- Atelier fil rouge : à partir d'un cas concret, se repérer dans des comptes consolidés

Interpréter les comptes d'une entreprise

Analyser le positionnement de l'entreprise sur son marché

- Les matrices d'analyse de portefeuille
- Les matrices d'analyse stratégique
- Atelier fil rouge : à partir d'exemples concrets, réaliser des matrices d'analyse

Exploiter les outils d'analyse du compte de résultat

- Les soldes intermédiaires de gestion : quels apports, quels questionnements ?
- La capacité d'autofinancement, indicateur de bonne ou mauvaise santé d'une entreprise
- Atelier fil rouge : Calculer la capacité d'autofinancement

Exploiter les outils d'analyse du bilan

- Les équilibres financiers : fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie nette
- L'analyse des flux de trésorerie de l'entreprise
- Le cas des entreprises en difficulté
- Atelier fil rouge : Analyser la variation de trésorerie

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant.

Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

BORDEAUX

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

CHAMBERY

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

GRENOBLE

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

LILLE

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

LYON

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

MARSEILLE

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NANTES

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NICE

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

NIORT

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

PAU

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

RENNES

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

ROUEN

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

STRASBOURG

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

TOULOUSE

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

TOURS

- 28-29-30 Sep. 2026
- 26-27-28 Oct. 2026
- 24-25-26 Nov. 2026
- 9-10-11 Déc. 2026

